

Compte-rendu de la 6^{ème} Assemblée Générale du COPIL IDEFI-FINMINA - le 30 avril 2014 à Lyon

Membres du COPIL présents :	Bruno ALLARD, Olivier BONNAUD, Ahmad BSIESY, Jean-Marie FLOC'H, Luc HEBRARD, Gilles JACQUEMOD, Tayeb MOHAMMED-BRAHIM, Pascal NOUET, Marc RESPAUD
Invités :	Guillaume AGNUS
Invités permanents :	Lorraine CHAGOYA-GARZON, Laurent FESQUET, Lionel TORRES
Excusés :	Bruno BARELAUD, Elisabeth DUFOUR-GERGAM, Jean-Jacques GANEM, Henri HAPPY, Gérard MATHERON, Sylvie RETAILLEAU représentée par Guillaume AGNUS, Jean TOMAS

1. Accueil et informations du directeur du GIP-CNFM, Coordonnateur de FINMINA

La séance est ouverte à 10H45, à l'INSA de Lyon, Villeurbanne.

O. Bonnaud énonce l'ordre du jour après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants. Il présente également M. Guillaume Agnus, de l'Université Paris-Sud, qui est invité à cette réunion, en représentation de Sylvie Retailleau.

Il indique ensuite les pouvoirs qu'il a reçus :

- pouvoir de Bruno Barelaud à Tayeb Mohammed-Brahim
- pouvoir de Sylvie Retailleau à Ahmad Bsiesy
- pouvoir de Jean Tomas à Marc Respaud

Le quorum est atteint avec un total de 13 voix (9 membres présents et 3 membres représentés).
Le COPIL peut siéger valablement.

2. Nomination d'un secrétaire

Luc Hébrard est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

3. Validation du compte-rendu de la 5^{ème} Assemblée générale du COPIL-FINMINA en date du 25 septembre 2013

Il est rappelé que ce compte-rendu comprend un point important qui est la validation de l'avenant n° 1 à la convention FINMINA 2012 signée avec le partenaire UM2 / PCM / SN. Cet avenant prévoit le versement de 50 k€ destinés à couvrir les frais de personnel de l'action 4 (formation continue).

Aucune remarque n'est formulée concernant le PV de la 5^{ème} Assemblée générale du COPIL FINMINA.

Vote : le PV du COPIL FINMINA du 25 septembre 2013 est validé à l'unanimité des membres présents ou représentés (12 votants, 13 droits de vote)

4. Point sur l'accord de consortium. Rappel sur le COPIL

O. Bonnaud indique qu'il faut vérifier que les exemplaires originaux des « accords de consortium » ont bien été reçus dans les établissements. Ce sont des documents qui portent sur toute la durée du projet et par conséquent, il est important de pouvoir s'y référer si besoin.

D'autre part, il rappelle la composition détaillée du COPIL, avec ses 16 membres (cf. transparents n° 3 et n° 4). Ce dernier ne peut siéger que si les trois-quarts au moins de ses membres sont présents ou bien représentés, soit au moins 12 membres votants.

5. Rappel sur les projets FINMINA 2013, projets 2014, en coordination avec les projets GIP-CNFM 2014

O. Bonnaud rappelle le budget prévisionnel sur les 8 années du projet FINMINA. Il rappelle également que, sur l'échéancier du projet, le financement de la dernière année a en grande partie été reporté sur l'année 2. Ainsi il est normal qu'il y ait moins de projets par rapport à l'an dernier qui a été particulièrement faste.

Concernant le calendrier, il aurait été préférable que le budget porte sur une année universitaire mais cette demande semble impossible. Ainsi, nous ne fonctionnons ni sur une année civile, ni sur une année universitaire ce qui ne simplifie pas les choses.

D'autre part, O. Bonnaud précise que l'ANR a informé les porteurs de projet qu'elle ne verserait le financement qu'après avoir reçu le bilan financier annuel. Nous sommes prêts à fournir ce bilan, mais le problème est que pour l'instant nous ne savons toujours pas quelle forme il prendra, l'ANR n'étant en pas mesure de nous fournir un canevas à ce jour. En conséquence, les établissements ne peuvent espérer avoir leur reversement avant fin septembre dans le meilleur des cas. O. Bonnaud a soulevé le problème auprès de l'ANR, mais aucune solution n'a été fournie.

Tayeb Mohammed-Brahim souhaite ensuite faire une remarque concernant les crédits destinés au fonctionnement des actions, qui selon lui risquent d'être insuffisants, notamment pour l'action n° 2 (action Nano-école pour la sensibilisation des lycéens). A cela, O. Bonnaud répond que dans le budget global, il a été prévu que cette action monterait en puissance au fil des années et par conséquent les crédits de fonctionnement augmenteraient eux aussi. Ce point ne devrait donc pas poser de souci particulier.

Avant de passer au point 6 sur la répartition des financements, O. Bonnaud rappelle que nous aurons 528k€ environ de financement global en 2014, pour l'exercice 2014-2015 et que le budget effectivement reçu sera de 495k€ compte tenu de la réserve des 10% que les établissements doivent avancer.

L. Hébrard demande si nous devons attendre la convention de reversement pour démarrer l'achat des équipements prévus dans les divers projets. O. Bonnaud indique que l'année démarrant au 1^{er} mai, tout co-financement effectué après le 1^{er} mai 2014 sera valable pour les projets 2014 et ce, sur la période du projet FINMINA, soit jusqu'en 2020. Il serait toutefois souhaitable que les cofinancements soient justifiés dans les 18 mois suivant la signature de la convention afin de faciliter le suivi des finances.

6. Proposition de répartition des financements 2014-2015. Approbation

O. Bonnaud rappelle la répartition de financement discutée à la dernière réunion en accord avec les co-financements du GIP-CNFM. Il rappelle également que le montant des versements effectués aux pôles est conditionné par l'activité des partenaires. Si ceux-ci ne proposent pas de projets innovants, ils ne peuvent pas espérer avoir des crédits dans cette rubrique.

Il présente pour mémoire les projets de l'année dernière, et indique que l'ensemble des partenaires doit s'efforcer de mettre en place des projets portant en moyenne sur 2 ou 3 années.

Il rappelle également le mode de calcul par postes (investissements, fonctionnements...). Jusqu'à maintenant, le budget global prévisionnel par poste est respecté dans l'ensemble.

O. Bonnaud passe ensuite en revue le financement 2014 de chaque partenaire et détaille les ajustements mineurs proposés. Les tableaux récapitulatifs, établis suivant le modèle de l'ANR pour chacun des partenaires, apparaissent dans l'annexe a. Il poursuit par la présentation d'un tableau synthétique des crédits 2014 récapitulant les montants alloués et les montants versés effectivement à chacun des partenaires (annexe b). Ces montants seront versés via de nouvelles conventions de reversement.

O. Bonnaud présente ensuite les financements par action :

- **Action 2** : Concernant le fonctionnement de cette action, Ahmad Bsiesy rappelle que FINMINA n'a pas vocation à financer toute l'action 2 et qu'il faudrait trouver des co-financements. O. Bonnaud aimerait qu'il y ait un soutien de la FIEEC (« Agir pour la promotion de l'électronique »). Pascal Nouet rappelle qu'il doit y avoir une action de formation vers les lycées et que cette action est *de facto* un co-financement via les salaires des enseignants.

D'autre part, A. Bsiesy informe les membres qu'il y a des supports vidéo réalisés par le CIME qui peuvent être mis à disposition. De tels supports (fiches pédagogiques, site web, vidéos...) pourraient faciliter l'initiation d'actions vers les lycées dans chaque pôle. O. Bonnaud rappelle que c'est à chaque directeur de pôle de mettre en valeur cette activité de manière à pouvoir récupérer des co-financements. A. Bsiesy précise qu'il faudrait arriver à mieux ouvrir le site (il y a encore des problèmes d'adresse IP notamment). P. Nouet pense qu'il faudrait créer un portail Grand Public.

O. Bonnaud insiste sur le fait qu'il faut montrer aux professionnels que cette action a un intérêt. Cela est d'autant plus important qu'un rendez-vous à la FIEEC devrait être programmé dans les prochains mois et qu'il est important d'avoir divers supports et résultats à montrer. T. Mohamed-Brahim propose d'inviter plus d'industriels aux JPCNFM afin de leur montrer les actions mises en œuvre par le CNFM. O. Bonnaud souligne alors qu'il serait préférable dans ce cas d'organiser les JPCNFM à Paris plutôt qu'à Saint-Malo, pour s'assurer de la venue des industriels.

Pour finir, Jean-Marie Floc'h montre à l'Assemblée le site « www.operation-nano.org » qui comprend des photos, des vidéos, etc.

La conclusion, est qu'il est impératif de développer nos actions de communication, tout particulièrement pour cette action. P. Nouet et A. Bsiesy évoquent la possibilité d'embaucher temporairement un professionnel pour cette mission.

- **Action 3** : O. Bonnaud rappelle que du fonctionnement a été inclus dans cette action, en plus de la partie équipement. Néanmoins, Marc Respaud fait remarquer qu'il est préférable de prévoir d'avantage d'équipement car l'amortissement, qui est considéré comme du fonctionnement, ne s'applique pas à un équipement obtenu via une convention (ce point reste à vérifier pour l'ensemble des partenaires).

Compte tenu de ces remarques, quelques ajustements de financement à la marge sont proposés.

- **Action 4** : P. Nouet indique qu'aucun équipement n'est prévu cette année. Quant au fonctionnement il sera surtout destiné à couvrir le salaire de l'ingénieure recrutée. Il précise qu'il préférerait que le financement soit en totalité identifié comme « personnel » (salaire), plutôt que de le « morceler ».

O. Bonnaud propose d'envoyer à chacun des partenaires son projet de convention de manière à valider les ventilations. Il rappelle qu'il faudra être réactif car une fois les conventions établies il sera trop tard pour y apporter des modifications.

- **Action 5** : Lionel Torres qui est en charge de l'action Sécurité Numérique, ainsi que Pascal Nouet, responsable des Services Nationaux, confirment que la ventilation proposée pour cette action convient.

- **Action 6** : en ce qui concerne la dissémination, il n'y a, *a priori*, pas de problème de ventilation car les rubriques sont déjà plus ou moins identifiées (JNRDM, JPCNFM, etc.).

- **Action 7** : pour cette action consacrée au développement International O. Bonnaud explique qu'il souhaite soutenir le programme Eurodots, destiné aux doctorants européens voulant effectuer des formations de haut niveau. La répartition proposée tient compte de cela. Les pôles ayant proposé un cours vont donc recevoir en priorité un soutien financier (environ 1k€/cours). P. Nouet demande plus d'informations concernant Eurodots, notamment sur la durée de ce programme. O. Bonnaud précise

que le programme se poursuit jusqu'à fin décembre 2015. Il aborde un point délicat qui est le coût des cours, notamment en salle blanche. En effet, le soutien direct d'Eurodots est limité à 1k€/stagiaire, ce qui peut être dissuasif. Une possibilité serait peut-être de faire venir des extérieurs en couplant les formations avec des cours d'Ecoles Doctorales. Le problème étant le coût des TP, il est aussi possible de prévoir uniquement du cours magistral mais cela serait dommage car l'intérêt de ces cours est précisément l'aspect de mise en pratique.

- **Action 8** : pour cette action qui a trait au fonctionnement du COPIL la ventilation ne pose pas de souci. Chaque partenaire reçoit une somme destinée aux frais de tenue des réunions du COPIL. Le GIP-CNFM conserve également une partie pour la coordination du projet (édition de rapports, organisation des réunions, support pédagogique et technique).

Ceci termine la répartition par action. O. Bonnaud récapitule ensuite le financement de chaque partenaire et la répartition par rubriques (personnel, équipement ou fonctionnement) de manière synthétique. Ce tableau de ventilation sera mis en annexe dans les conventions de reversement.

P. Nouet demande à ce qu'une copie des bilans financiers des années précédentes, envoyés à l'ANR, soit fournie aux membres du COPIL.

La répartition des crédits est soumise au vote, moyennant les modifications de ventilation mineures proposées en séance.

Vote : la répartition des crédits 2014, tenant compte des modifications mineures de ventilation par poste effectuées en séance, est validée à l'unanimité des membres présents ou représentés (12 votants, 13 droits de vote)

7. Bilan pédagogique et financier de la deuxième année FINMINA - Rapport synthétique

A la fin de chaque année, soit au 15 février, un rapport synthétique doit être fourni à l'ANR. Ce rapport est à saisir en ligne et il n'est pas possible d'insérer de tableau ni de graphique, ce qui complique la lecture et l'analyse des indicateurs. O. Bonnaud a déjà commencé la rédaction de ce rapport, sur la base du bilan pédagogique de l'an dernier.

O. Bonnaud présente ensuite les indicateurs FINMINA qui sont tous à la hausse. Il insiste sur le fait que l'un des indicateurs clef pris en compte par l'ANR au moment de l'évaluation du projet, sera l'innovation. Le dossier initial fait apparaître un taux de 35% de projets innovants à la fin des 8 années. En incluant la recherche (doctorants principalement), ce taux est actuellement de 25% (en nombre d'étudiants) ce qui est plutôt positif compte tenu du fait qu'il s'agit de la troisième année du projet uniquement. En ne prenant en compte que la formation initiale, ce taux reste correct puisqu'il s'élève à 20%.

J.-M. Floc'h fait une remarque pertinente concernant l'action n°2 de sensibilisation des lycéens. En effet il souligne le fait que le succès de cette action repose en grande partie sur la bonne volonté des enseignants et qu'à terme, cela pourrait poser un problème.

8. Plan d'actions 2014-2015

O. Bonnaud demande à chaque responsable d'action de présenter son plan pour l'année à venir.

8.1. Action 2 : Nano-école

Action 2 (J.-M. Floc'h) : Concernant la « Fête de la science (9-13 octobre 2013) », un rapport complet sera envoyé au COPIL. Dix pôles sur les douze ont participé, auxquels se sont ajoutés les sites de « Villetaneuse » et « l'Ensicaen ». D'importantes opérations ont eu lieu avec les salles blanches. Tout support confondu, la fréquentation est estimée à 100.000 personnes et le site reste actif. Un certain nombre de vidéos ont été mises sur YouTube. Facebook et Twitter ont été aussi utilisés. Ainsi, 8.000 personnes ont suivi l'évènement sur Twitter par exemple.

Après discussion sur les actions à mener, les membres sont d'accord sur le fait que l'action nationale CNFM « Opération Nano », mise en place dans le cadre de la Fête de la Science, ne sera pas renouvelée cette année. En effet il semble plus pertinent et urgent de s'atteler au développement d'un site web de qualité. Cela n'empêche pas chaque pôle de participer localement à la Fête de la Science, en fonction de la thématique nationale choisie.

L. Torres pense qu'il serait important que les directeurs fassent la promotion du CNFM. Ainsi par exemple un poster de présentation générale du CNFM pourrait être élaboré et affiché dans chaque pôle.

Concernant cette action, T. Mohammed-Brahim indique qu'il est grand temps d'organiser un séminaire national regroupant les pôles, les rectorats et quelques enseignants. Le mois de novembre est évoqué cependant O. Bonnaud pense qu'il serait préférable de l'organiser un peu plus tôt. A. Bsiesy précise que le CIME a déjà établi des contacts, qui cependant se sont révélés peu fructueux jusqu'à présent. Il serait important que le rectorat fasse le lien.

Au niveau national, il y a une demande importante vis-à-vis du « numérique ». Pour pouvoir répondre à cette demande, il faudrait que la décision vienne du Ministère et qu'elle soit relayée par les rectorats au niveau des différentes académies. T. Mohammed-Brahim indique qu'il faudra penser à inviter la DGESIP à ce séminaire national. Il pense aussi qu'il y a une opportunité à saisir autour des « Maisons des Sciences ». Le CNFM pourrait faire une offre intéressante.

8.2. Action 3 : Projets innovants

Cette action est largement débattue chaque année. Chaque pôle est invité à proposer des projets, comme cela a été évoqué précédemment.

8.3. Action 4 : Formation continue

Action 4 (P. Nouet) : Béatrice Pradarelli sera officiellement embauchée le 1^{er} mai 2014. Un COPIL FC a été constitué et ce dernier a validé un modèle de « Fiche de cours » pour former un catalogue. Une campagne de récolte de fiches va être faite auprès des pôles. On vise pour démarrer une vingtaine de fiches. Les Services de Formation Continue de Grenoble et Montpellier ont été contactés. On devrait partir sur un tarif d'environ 300€/jour et jusqu'à 450€ pour des cours demandant beaucoup de matériel.

A. Bsiesy indique que ST Microelectronics fait état d'une importante demande de formation continue en « Product engineering » mais plutôt sous la forme d'une formation d'une année (300h). Pascal Nouet pense que monter un tel cours est possible et que ses éléments pourraient éventuellement devenir des briques de l'action 4.

8.4. Action 5 : Sécurité numérique

Action 5 (L. Torres) : pour coordonner cette action au mieux, un COPIL a été mis en place, qui reste néanmoins ouvert à tout volontaire. Un Ingénieur de recherche en CDD (Florent Brugier) a été recruté et la plateforme est maintenant opérationnelle. Une plaquette de communication, téléchargeable sur le site web, et un support pédagogique ont aussi été finalisés. Par ailleurs, le rectorat a été contacté et des formations destinées aux lycéens ont été proposées. Au total, ce sont cinq formations qui ont eu lieu : trois d'entre-elles avec des lycées, et deux avec des industriels.

D'autre part, une enquête a été lancée fin 2013, début 2014 auprès des pôles et des utilisateurs potentiels de la plateforme. Environ 140 réponses ont pu être collectées à l'issue de cette enquête.

Peu de formations incluent une sensibilisation à l'aspect « sécurité numérique » mais il existe cependant un réel intérêt et une demande croissante. Une collaboration de formation avec l'ENSEA, l'ESIIE... (7 ou 8 sites en tout) a été démarrée. Ces établissements pourront être des pionniers de ces cours de sensibilisation pour lesquels il sera fait appel à la plateforme à distance.

Une importante réflexion sur les MOOC est également menée.

D'autre part, il existe aussi une demande au niveau de la formation continue. J.-M. Floc'h pense que la société CAP'TRONIC pourrait être intéressée. Par ailleurs, B. Allard estime que de tels cours pourraient tout à fait entrer dans le cadre de cours d'Ecoles Doctorales.

8.5. Action 6 : Dissémination

O. Bonnaud indique que la revue J3EA sur les articles des dernières JPCNFM devrait bientôt paraître.

La Puce à l'Oreille n'est pas encore finalisée mais devrait bientôt paraître également. O. Bonnaud remercie les directeurs de pôle qui ont envoyé leur article.

D'autre part, il serait important de trouver une thématique pour le prochain Conseil d'Orientation. Les propositions évoquées sont par exemple: les systèmes embarqués, l'ultra-low-power, l'énergie, les réseaux de capteurs, l'optoélectronique (afficheur, imageurs, lighting, etc.).

8.6. Action 7 : International

Cette action est coordonnée par Elisabeth Dufour-Gergam qui n'a pu être présente à la réunion. Guillaume Agnus, enseignant chercheur à l'Institut d'Electronique Fondamentale de l'Université Paris-Sud, la représente à cette occasion.

Pour l'instant, rien de concret n'a encore été initié pour cette action, qui reste à l'état embryonnaire. Cela s'explique en partie par le fait que le budget initial a dû être réduit, et aussi du fait que l'action n'est pas vraiment prioritaire.

E. Dufour-Gergam a tenté d'établir un bilan de l'action, qui inclut notamment les cours Eurodots, mais trop peu de collègues ont répondu. Elle suggère donc qu'une visio-conférence soit organisée afin de définir une stratégie efficace. Cela serait important, dans l'optique d'une éventuelle présentation au Conseil d'orientation de Saint-Malo notamment.

A. Bsiesy commente le CIME Nanotech a été sollicité par l'Arabie Saoudite qui souhaite organiser des cours sur place. Des contacts existent dans différents pays (Tunisie, Maroc, etc.) mais ils restent limités.

9. Divers

Aucun point divers n'est soulevé.

La séance est levée à 17H00



Luc HEBRARD
Secrétaire de séance



Olivier BONNAUD
Directeur général

TABLEAUX ANNEXES

Ces tableaux rectificatifs font apparaître les modifications intervenues lors de l'Assemblée générale du COPIL FINMINA du 30 avril 2014, suite aux ajustements effectués en séance, notamment concernant la répartition entre les rubriques équipement et fonctionnement.

a) Tableaux rectificatifs des crédits de chacun des partenaires (point n°6)

Partenaire 1 – Univ. Montpellier 2 – PCM – SN

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 1 - UM2	20 000,00 €	18 000,00 €	180,00 €	540,00 €	18 180,00 €	2 000,00 €	20,00 €	60,00 €	20 200,00 €	25 000,00 €
Personnels	PER		Parten 1 - UM2	72 500,00 €	65 250,00 €	652,50 €	1 957,50 €	65 902,50 €	7 250,00 €	72,50 €	217,50 €	73 225,00 €	87 000,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 1 - UM2	71 000,00 €	63 900,00 €	639,00 €	1 917,00 €	64 539,00 €	7 100,00 €	71,00 €	213,00 €	71 710,00 €	130 000,00 €
Total			Parten 1 - UM2	163 500,00 €	147 150,00 €	1 471,50 €	4 414,50 €	148 621,50 €	16 350,00 €	163,50 €	490,50 €	165 135,00 €	242 000,00 €

Partenaire 2 – INSA Toulouse – AIME

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 2-AIME	40 000,00 €	36 000,00 €	360,00 €	1 080,00 €	36 360,00 €	4 000,00 €	40,00 €	120,00 €	40 400,00 €	40 400,00 €
Personnels	PER		Parten 2-AIME	2 000,00 €	1 800,00 €	18,00 €	54,00 €	1 818,00 €	200,00 €	2,00 €	6,00 €	2 020,00 €	5 500,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 2-AIME	6 000,00 €	5 400,00 €	54,00 €	162,00 €	5 454,00 €	600,00 €	6,00 €	18,00 €	6 060,00 €	10 500,00 €
Total			Parten 2-AIME	48 000,00 €	43 200,00 €	432,00 €	1 296,00 €	43 632,00 €	4 800,00 €	48,00 €	144,00 €	48 480,00 €	56 400,00 €

Partenaire 3 – Univ. Rennes 1 – CCMO

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 1 - UM2	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 1 - UM2	2 500,00 €	2 250,00 €	22,50 €	67,50 €	2 272,50 €	250,00 €	2,50 €	7,50 €	2 525,00 €	5 500,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 1 - UM2	12 000,00 €	10 800,00 €	108,00 €	324,00 €	10 908,00 €	1 200,00 €	12,00 €	36,00 €	12 120,00 €	26 000,00 €
Total			Parten 1 - UM2	14 500,00 €	13 050,00 €	130,50 €	391,50 €	13 180,50 €	1 450,00 €	14,50 €	43,50 €	14 645,00 €	31 500,00 €

Partenaire 4 – Univ. Pierre et Marie Curie – CEMIP

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 4-CEMIP	12 710,95 €	11 439,85 €	114,40 €	343,20 €	11 554,25 €	1 271,09 €	12,71 €	38,13 €	12 838,06 €	33 156,22 €
Personnels	PER		Parten 4-CEMIP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 4-CEMIP	9 789,05 €	8 810,15 €	88,10 €	264,30 €	8 898,25 €	978,91 €	9,79 €	29,37 €	9 886,94 €	18 565,70 €
Total			Parten 4-CEMIP	22 500,00 €	20 250,00 €	202,50 €	607,50 €	20 452,50 €	2 250,00 €	22,50 €	67,50 €	22 725,00 €	51 721,92 €

Partenaire 5 – Institut polytech. Grenoble – CIME Nanotech

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 5-CIME	45 605,75 €	41 045,18 €	410,45 €	1 231,36 €	41 455,63 €	4 560,58 €	45,61 €	136,82 €	46 061,81 €	118 961,59 €
Personnels	PER		Parten 5-CIME	17 000,00 €	15 300,00 €	153,00 €	459,00 €	15 453,00 €	1 700,00 €	17,00 €	51,00 €	17 170,00 €	16 000,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 5-CIME	46 240,40 €	41 616,36 €	416,16 €	1 248,49 €	42 032,52 €	4 624,04 €	46,24 €	138,72 €	46 702,80 €	75 544,93 €
Total			Parten 5-CIME	108 846,15 €	97 961,54 €	979,62 €	2 938,85 €	98 941,15 €	10 884,62 €	108,85 €	326,54 €	109 934,61 €	210 506,52 €

Partenaire 6 – INSA de Lyon – CIMIRLY

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 6-CIMIRLY	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 6-CIMIRLY	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 6-CIMIRLY	11 500,00 €	10 350,00 €	103,50 €	310,50 €	10 453,50 €	1 150,00 €	11,50 €	34,50 €	11 615,00 €	19 279,41 €
Total			Parten 6-CIMIRLY	11 500,00 €	10 350,00 €	103,50 €	310,50 €	10 453,50 €	1 150,00 €	11,50 €	34,50 €	11 615,00 €	19 279,41 €

Partenaire 7 – Univ. Strasbourg – MIGREST

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 7-MIGREST	8 568,15 €	7 711,34 €	77,11 €	231,34 €	7 788,45 €	856,82 €	8,57 €	25,70 €	8 653,83 €	22 349,83 €
Personnels	PER		Parten 7-MIGREST	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 7-MIGREST	6 431,85 €	5 788,67 €	57,89 €	173,66 €	5 846,55 €	643,19 €	6,43 €	19,30 €	6 496,17 €	6 736,16 €
Total			Parten 7-MIGREST	15 000,00 €	13 500,00 €	135,00 €	405,00 €	13 635,00 €	1 500,00 €	15,00 €	45,00 €	15 150,00 €	29 085,99 €

Partenaire 8 – Aix-Marseille Univ. – PACA

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 8-PACA	20 131,48 €	18 118,33 €	181,18 €	543,55 €	18 299,52 €	2 013,15 €	20,13 €	60,39 €	20 332,79 €	52 512,52 €
Personnels	PER		Parten 8-PACA	1 500,00 €	1 350,00 €	13,50 €	40,50 €	1 363,50 €	150,00 €	1,50 €	4,50 €	1 515,00 €	1 515,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 8-PACA	7 868,52 €	7 081,67 €	70,82 €	212,45 €	7 152,48 €	786,85 €	7,87 €	23,61 €	7 947,21 €	9 905,78 €
Total			Parten 8-PACA	29 500,00 €	26 550,00 €	265,50 €	796,50 €	26 815,50 €	2 950,00 €	29,50 €	88,50 €	29 795,00 €	63 933,29 €

Partenaire 9 – Institut polytech. Bordeaux – PCB

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 9-PCB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 9-PCB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 9-PCB	1 500,00 €	1 350,00 €	13,50 €	40,50 €	1 363,50 €	150,00 €	1,50 €	4,50 €	1 515,00 €	850,00 €
Total			Parten 9-PCB	1 500,00 €	1 350,00 €	13,50 €	40,50 €	1 363,50 €	150,00 €	1,50 €	4,50 €	1 515,00 €	850,00 €

Partenaire 10 – Univ. Limoges – PLM

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 10-PLM	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 10-PLM	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 10-PLM	1 500,00 €	1 350,00 €	13,50 €	40,50 €	1 363,50 €	150,00 €	1,50 €	4,50 €	1 515,00 €	800,00 €
Total			Parten 10-PLM	1 500,00 €	1 350,00 €	13,50 €	40,50 €	1 363,50 €	150,00 €	1,50 €	4,50 €	1 515,00 €	800,00 €

Partenaire 11 – Univ. Lille 1 – PLFM

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 11-PLFM	19 369,06 €	17 432,15 €	174,32 €	522,96 €	17 606,48 €	1 936,91 €	19,37 €	58,11 €	19 562,75 €	50 523,76 €
Personnels	PER		Parten 11-PLFM	3 500,00 €	3 150,00 €	31,50 €	94,50 €	3 181,50 €	350,00 €	3,50 €	10,50 €	3 535,00 €	5 500,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 11-PLFM	19 130,94 €	17 217,85 €	172,18 €	516,54 €	17 390,02 €	1 913,09 €	19,13 €	57,39 €	19 322,25 €	31 737,23 €
Total			Parten 11-PLFM	42 000,00 €	37 800,00 €	378,00 €	1 134,00 €	38 178,00 €	4 200,00 €	42,00 €	126,00 €	42 420,00 €	87 760,99 €

Partenaire 12 – Univ. Paris-Sud – PMIPS

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 12-PMIPS	6 960,76 €	6 264,68 €	62,65 €	187,94 €	6 327,33 €	696,08 €	6,96 €	20,88 €	7 030,36 €	18 156,98 €
Personnels	PER		Parten 12-PMIPS	2 000,00 €	1 800,00 €	18,00 €	54,00 €	1 818,00 €	200,00 €	2,00 €	6,00 €	2 020,00 €	1 500,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 12-PMIPS	13 039,24 €	11 735,32 €	117,35 €	352,06 €	11 852,67 €	1 303,92 €	13,04 €	39,12 €	13 169,64 €	19 095,50 €
Total			Parten 12-PMIPS	22 000,00 €	19 800,00 €	198,00 €	594,00 €	19 998,00 €	2 200,00 €	22,00 €	66,00 €	22 220,00 €	38 752,48 €

Partenaire 13 – SITELESC / ACSIEL

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle
Equipement	EQU		Parten 13 - SITELESC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 13 - SITELESC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 13 - SITELESC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total			Parten 13 - SITELESC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Partenaire 14 – GIP-CNFM

Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2014	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle
Equipement	EQU		Parten 14-GIP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 14-GIP	7 500,00 €	6 750,00 €	67,50 €	202,50 €	6 817,50 €	750,00 €	7,50 €	22,50 €	7 575,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 14-GIP	41 000,00 €	36 900,00 €	369,00 €	1 107,00 €	37 269,00 €	4 100,00 €	41,00 €	123,00 €	41 410,00 €
Total			Parten 14-GIP	48 500,00 €	43 650,00 €	436,50 €	1 309,50 €	44 086,50 €	4 850,00 €	48,50 €	145,50 €	48 985,00 €

b) Tableaux synthétisant les crédits de chacun des partenaires (point n°6)

Récapitulatif par partenaire pour l'exercice 2014		
Partenaire	Montant alloué	Montant versé
Parten 1-UM2	163 500,00 €	148 621,50 €
Parten 2-AIME	48 000,00 €	43 632,00 €
Parten 3-CCMO	14 500,00 €	13 180,50 €
Parten 4-CEMIP	22 500,00 €	20 452,50 €
Parten 5-CIME	108 846,15 €	98 941,15 €
Parten 6-CIMIRLY	11 500,00 €	10 453,50 €
Parten 7-MIGREST	15 000,00 €	13 635,00 €
Parten 8-PACA	29 500,00 €	26 815,50 €
Parten 9-PCB	1 500,00 €	1 363,50 €
Parten 10-PLM	1 500,00 €	1 363,50 €
Parten 11-PLFM	42 000,00 €	38 178,00 €
Parten 12-PMIPS	22 000,00 €	19 998,00 €
Parten 13-SITELESC	0,00 €	0,00 €
Parten 14-GIP	48 500,00 €	44 086,50 €
Total	528 846,15 €	480 721,15 €